

Les fondamentaux de la paie dans la métallurgie - niveau 2

Approfondir les règles de paie et étudier le traitement de situations complexes.

OBJECTIFS :

- 1/ Appliquer et expliquer le calcul de l'indemnité de congés payés et de l'indemnité d'activité partielle.
- 2/ Appliquer et expliquer les règles de calcul des cotisations sociales dans des situations complexes.
- 3/ Calculer et intégrer en paie les indemnités de rupture du contrat de travail.

PUBLIC :

Directeurs et responsables des ressources humaines, personnes chargées de la gestion du personnel et de la paie



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en paie.

PROGRAMME :

intra-entreprise inter-entreprise

La rémunération brute (1,5h) :

- Décompte des heures supplémentaires,
- Indemnités de congés payés : cas du salarié passant en temps partiel en cours d'année.

Cas particuliers (2h) :

- Activité partielle,
- Apprentis,
- Accident du travail : calcul des IJSS et intégration en paie.

Les cotisations sociales (2h) :

- Plafond de calcul de certaines cotisations (régularisation annuelle),
- Réduction générale de cotisations patronales,
- Temps partiel : calcul des cotisations de retraite sur la base du salaire temps plein,
- Contributions patronales aux régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance : limites d'exonération.

Les indemnités de rupture du contrat (calcul et régime social et fiscal) (1,5h) :

- Indemnité de départ en retraite,
- Indemnité de licenciement,
- Indemnité de rupture conventionnelle,
- Indemnité transactionnelle.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques, traitement de cas pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR